

Musée du Temps - Exposition «Le Roi, l'Empereur et la Pendule» - Soutien financier et mécénat

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Par délibération du 6 avril dernier, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur le projet d'exposition organisé du jeudi 11 mai 2006 au 12 novembre 2006 au Musée du Temps en co-production d'une cinquantaine de pendules appartenant au Mobilier National.

Pour la première fois, le Mobilier National propose une exposition regroupant les principales pièces de ses collections horlogères. Compte tenu de l'intérêt de cette exposition dont le montant prévisionnel des dépenses a été estimé à 160 000 €, des demandes de mécénat ont été adressées à un certain nombre d'organismes et sociétés proches du musée ou du thème de l'exposition.

Plusieurs organismes ont répondu favorablement à ces demandes :

↳ Prise en charge directe de prestations

Organismes	Type de soutien	Montant du mécénat
Les Amis des Musées et Bibliothèques de Besançon	Prise en charge de la réalisation (mise en page et impression) du Petit Journal	3 500 €

↳ Soutien financier direct

Organismes	Montant du mécénat
Association Française des Amateurs d'Horlogerie Ancienne	2 000 €
Banque CIAL	5 000 €
Entreprise Festina	2 000 €
Entreprise Seiko	1 500 €
Syndicat National des Fabricants d'Horlogerie	1 500 €
Total	12 000 €

Une demande de subvention d'un montant de 14 000 € a été adressée à la DRAC ; cette subvention viendra en déduction de la part Ville.

L'ensemble de ces participations représente environ 18 % du budget prévisionnel.

Le Conseil Municipal est donc invité à :

- solliciter les subventions des différents partenaires,
- décider d'encaisser les soutiens financiers acquis et ceux à venir,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir,

- inscrire par décision modificative au budget de l'exercice courant au vu des notifications, les montants alloués :

* au titre du mécénat : 12 000 € en recettes de fonctionnement au chapitre 74.322/7478.53000 réaffectés en dépenses au chapitre 011.322/6068.53000,

* au titre de la subvention DRAC : 5 000 € en recettes d'investissement au chapitre 13.322/1311.509.53000 réaffectés en dépenses au chapitre 21.322/ 2184.509.53000 et 9 000 € en recettes de fonctionnement au chapitre 74.322/ 74718.53000 réaffectés en dépenses au chapitre 011.322/6068.53000.

«M. Michel ROIGNOT : Je voudrais à nouveau souligner, au niveau du mécénat et de l'apport de nos partenaires, l'importance des Amis des Musées et des Bibliothèques de Besançon qui, là encore sur cette affaire, vont nous aider de manière significative, et insister également sur l'importance des mécénats. Je crois que c'est une des premières fois que l'on arrive à mobiliser des fonds des banques et des entreprises. Bien sûr, ce sont des entreprises du secteur horloger mais c'est assez exceptionnel et extraordinaire pour le souligner. Je crois que c'est là le résultat d'un travail de persuasion et de conviction que la Directrice du Musée du Temps mène depuis longtemps pour obtenir ces fonds, ce qui fait qu'au bout du compte, pour cette exposition qui est assez onéreuse, on a un mécénat de l'ordre de 15-18 %, ce qui est assez important.

M. LE MAIRE : Et vous avez vu, pour la première fois deux entreprises bisontines de montres de renommée internationale implantées à Besançon, la Société Festina qu'on voit souvent dans le domaine sportif et Seiko font là du mécénat aux côtés des banques, c'est quelque chose de nouveau.

Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA : Juste un petit mot. Nous avons beaucoup parlé de culture, dans les derniers rapports, de l'importance qu'ont toutes ces expositions et tous ces projets pour la reconnaissance de la Ville de Besançon à l'extérieur. Mais je souhaiterais que nous n'oublions pas que ces actions sont aussi en direction des habitants et servent à la construction de la personne humaine en général et que cet aspect-là soit aussi travaillé.

M. LE MAIRE : Je ne peux être que d'accord avec toi Marie-Odile. C'est pour cela d'ailleurs que nous avons des actions partenariales entre autres en direction des écoles puisque, avec la Première Adjointe nous avons mis en place une bourse culturelle et que désormais à Besançon chaque élève dans chaque école du primaire a 10 € pour permettre justement entre autres aux instituteurs d'organiser des visites d'expositions. Cela participe aussi à la reconnaissance de la Ville par les Bisontins car les meilleurs ambassadeurs d'une ville, ceux qui parlent le mieux d'une ville, ce sont toujours ses habitants et il faut qu'ils soient fiers de leur ville. Et si la culture est essentielle dans le domaine de l'emploi, la culture est aussi essentielle pour la formation de l'esprit de chacun. Les dictatures ont toujours attaqué la culture. Quand les fascistes sont arrivés au pouvoir, ils ont brûlé les bibliothèques, ce n'était pas un hasard et lorsqu'on développe la culture, on cultive, on développe l'esprit de contradiction, l'esprit critique, l'esprit d'analyse. Je crois qu'une société comme la nôtre doit effectivement développer le sens critique, le sens de l'analyse, la culture générale et surtout la culture pour tous, que cela ne soit pas réservé à quelques-uns mais qu'au contraire ce soit réservé au plus grand nombre. C'est vrai dans le domaine des arts plastiques, c'est vrai dans le domaine de la musique, c'est vrai dans le domaine du théâtre, c'est vrai pour tout, la culture c'est indispensable. Je ne sais plus qui a dit : «ce n'est pas la culture qui coûte cher, mais l'absence de culture» je crois que c'est une phrase qu'on doit méditer.

M. Michel ROIGNOT : Je voudrais insister sur l'effort très grand qui est fait au Musée des Beaux-Arts pour l'exposition sur l'archéologie en terme d'animation auprès des publics scolaires. Il y a des innovations qui sont proposées là, les gamins vont pouvoir faire des fouilles par eux-mêmes, vont pouvoir façonner des objets. On a réalisé tout un travail important de recherche pour faire cette animation

pédagogique. Et d'ores et déjà le jour de l'inauguration de cette exposition, tous les créneaux étaient pleins jusqu'au 30 juin, toutes les écoles étaient déjà mobilisées et nous sommes déjà en train de prendre des dates pour la rentrée de septembre puisque cette exposition se poursuit jusqu'à fin novembre. Je pense que nous aurons accueilli, sur cette exposition, un maximum de classes qui vont pouvoir manipuler, réaliser un travail pédagogique... ils vont pouvoir faire des choses avec leurs mains, toucher les choses et voir ce que c'est que cette approche archéologique. Je crois qu'on a fait un effort exemplaire sur ce dossier, sur ce sujet de l'exposition d'archéologie».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 29 mai 2006.